

**Projet d'établissement  
Micro-crèche Pop Up  
26 bis rue Planche au Gué  
44300 Nantes**



**Version en date du 23 février 2023**

# SOMMAIRE

## I. Introduction

## II. Projet d'accueil

1. Prestations d'accueil proposées
2. Période d'adaptation
3. Journée type
4. Type de structure et capacité d'accueil
5. Aménagement intérieur
6. Sorties et espace extérieur
7. Compétences professionnelles mobilisées
8. Analyse des pratiques
9. Formation du personnel

## III. Projet éducatif

1. L'accueil
2. Le soin
3. L'alimentation
4. Le bien-être
5. Le doudou et la tétine
6. Le sommeil
7. L'enfant et le jeu
8. L'autonomie
9. Le livre, médiateur dans l'interaction, support de rêveries et d'imaginaire
10. Les sorties extérieures
11. Le langage des signes
12. Les intervenants extérieurs
13. L'égalité entre les filles et les garçons
14. Soutien à la parentalité

## IV. Projet social et environnemental

1. Intégration dans l'environnement social
2. Contexte démographique
3. Offre en mode d'accueil
4. Besoins en mode d'accueil
5. Accessibilité géographique
6. Places des familles et participation à la vie de l'établissement
7. Accueil des enfants de parents bénéficiaires de minima sociaux
8. Accueil d'enfants présentant un handicap ou une maladie chronique
9. Organismes extérieurs
10. Développement durable

## V. Annexe

Charte d'accueil du jeune enfant

## **I. Introduction**

Le projet d'établissement de la micro-crèche, s'inscrit dans une politique globale de prévention et de protection du jeune enfant. Il vise à favoriser le développement psychomoteur et l'épanouissement affectif et intellectuel de celui-ci, en faisant du séjour de l'enfant au sein de la structure, une expérience positive sur laquelle il pourra se construire.

Ce projet d'établissement est utilisé par l'équipe comme support de travail commun. C'est un outil spécifique dans la mise en œuvre des pratiques professionnelles de la Petite Enfance. Il sert de base et donne du sens aux actions professionnelles. Il est consultable par tous afin que chacun puisse prendre connaissance des orientations sur lesquelles les professionnels travaillent et accueillent les enfants.

Le projet d'établissement est un document "vivant" qui est retravaillé et approfondi régulièrement avec l'équipe et la référente technique. Ces écrits garantissent ainsi aux enfants de la micro-crèche, un accueil de qualité qui a pour objectif leur bien-être.

## II. Projet d'accueil

### 1. Prestations d'accueil proposées

La structure répond aux besoins des familles en accueillant les enfants de manière régulières ou occasionnelles, en temps plein ou à temps partiel, pour un large public d'enfants âgés de 3 mois jusqu'à 4 ans.

L'accueil régulier se définit par une fréquentation régulière de l'enfant, prévue à l'avance et anticipée par sa famille. Un contrat d'accueil personnalisé est établi avec la famille afin d'évaluer les besoins de garde de l'enfant et de définir la participation mensuelle. Cet accueil donne droit à une priorité d'accueil sur la micro-crèche.

L'accueil occasionnel est possible uniquement pour les familles déjà inscrites à la micro-crèche et qui souhaitent ajouter des jours de garde non prévus au contrat. Cet accueil est possible dans la limite des places disponibles.

Le contrat d'accueil couvre l'année scolaire et peut être renouvelé jusqu'aux 4 ans de l'enfant. Il est important que les parents respectent les horaires d'arrivée et de départ correspondants à leur contrat.

La structure est ouverte du lundi au vendredi de 8h00 à 18h30.

La structure est fermée 5 semaines par an en période de vacances scolaires : une semaine fin décembre, une semaine pendant les vacances de Pâques et les trois dernières semaines d'août. La micro-crèche est également fermée les jours fériés sans que cela entraîne une déduction sur la facturation.

La structure peut être fermée un maximum de 6 jours par an, pour rénovation, petits travaux ou formation du personnel. Les dates pour ces journées de fermeture sont communiquées le plus tôt possible et elles ne sont pas déductibles de la facturation.

### 2. Période d'adaptation :

L'adaptation est la première rencontre avec l'enfant et le parent.

Il s'agit d'offrir progressivement à l'enfant et ses parents un moment où chacun trouve des repères qui l'aident à se sentir à l'aise dans ce nouveau lieu de vie.

Cette période est un processus qui permet à l'enfant et aux parents de se séparer en douceur et en toute confiance. Cette séparation doit prendre en compte les capacités psychiques de l'enfant afin de lui permettre d'avoir des repères contribuant à créer un climat de sécurité affective.

Au sein de la crèche, nous appliquons le principe de référence pour ce temps d'adaptation. Chaque enfant a un référent nommé qui prend en charge ce moment d'adaptation. Il s'agit d'un interlocuteur privilégié pour les parents et un repère pour l'enfant. Le professionnel observe, questionne afin de mieux connaître les habitudes de vie de l'enfant. Le professionnel est aussi disponible pour présenter la structure aux parents et répondre à leurs interrogations.

Les adaptations se font en général sur 5-6 jours avec un objectif quotidien. L'adaptation peut être plus longue, si le professionnel en juge nécessaire selon les observations qu'il fait de l'enfant.

- Jour 1 : rencontre avec le référent et échanges autour des habitudes de vie de l'enfant en présence du parent (environ 30 minutes à une heure).
- Jour 2 : l'enfant fait connaissance avec son référent autour d'un temps d'éveil ou d'une activité en fonction de son âge, en présence du parent pendant 30 minutes. Puis, le parent s'absente 30 minutes laissant l'enfant seul avec le professionnel.

- Jour 3 : L'enfant reste une à deux heures seules, pour un temps de jeu. Le parent accompagnateur prend le temps de dire au revoir à son enfant. Il peut l'accompagner vers un jouet et crée avec le professionnel une séparation en douceur.
- Jour 4 : L'enfant est accueilli environ 2-3 heures à la crèche : il participe à un temps de jeux, et un temps de repos OU un repas, sans ses parents.
- Jour 5 : L'enfant est accueilli sur une petite journée entière, sans ses parents. (10h-15h/16h environ).

Il est important que votre enfant apporte à la crèche un doudou, un lange, un tee-shirt avec odeur parentale et sa tétine s'il en a une. Ces « objets transitionnels » rappellent à l'enfant ses parents, sa maison, et le rassurent lors de ce moment de séparation. À la crèche, il est à disposition en permanence, dans la pochette accrochée au mur. La tétine est rangée dans une petite boîte individualisée, nominative et lavée plusieurs fois par semaine. Elle est donnée à l'enfant dès qu'il en a le besoin.

Il nous semble important de préciser que même si la période d'adaptation se déroule sans difficultés, l'enfant peut réagir à son nouveau rythme de vie dans les semaines qui suivent. Des répercussions sur le sommeil, l'alimentation, la propreté, ou même des séparations difficiles sont quelques fois constatées.

### 3. Journée type

8h00	« Prêt pour une bonne journée ? »	Accueil individuel de l'enfant et échange avec le parent (santé, humeur, appétit, envie du moment...).
9h30	« On partage, on apprend, on se fait cocooner »	Activités en groupe(s) pour les plus grands : atelier peinture, motricité, jeux libres ou guidés.
11h-11h30	« A table ! »	Repas pris tous ensemble pour les plus grands ; les bébés mangent selon leur rythme, échanges individuels, respect des goûts et contraintes alimentaires de chacun. Repas équilibré avec 4 composantes (pour les plus grands).
12h30	« Dodo »	Temps de relaxation, de détente ou de sieste en fonction des besoins de chacun. Rituels d'endormissement. La durée de la sieste dépend du besoin de chaque enfant.
15h30	« A quoi on joue ? »	Jeux libres pour les plus grands (matériel pédagogique varié en libre accès). Accompagnement de chacun vers la découverte de soi et de l'autre à travers le jeu.
16h30	« On a faim ! »	Pause goûter en groupe. Les bébés mangent selon leur rythme. Collation équilibrée (laitage, fruits, biscuits...)
17h30	« On se détend, on rêve »	Regroupement pour un temps calme : découverte des livres, lecture de comptines, temps d'échanges et de partages avec les enfants.
18h30	« Ma maman ! Mon papa ! »	Transmission des informations clés et temps forts de la journée.

### 4. Type de structure et capacité d'accueil

La micro-crèche permet un accueil collectif et individualisé. L'enfant est encadré et accompagné par des professionnels dans un petit groupe à taille humaine.

Une confiance mutuelle parents/professionnels est un fondement nécessaire pour un fonctionnement harmonieux de la structure. Pour cela nous insistons sur l'importance de la communication, l'échange, la rencontre, la collaboration, l'écoute et le respect des personnes présentes.

La capacité d'accueil maximale de l'établissement, selon l'autorisation d'ouverture délivrée par le Président du Conseil départemental, est de 12 places.

Les enfants confiés font l'objet d'un encadrement constant. Selon la réglementation en vigueur, celui-ci est exercé par 1 professionnel pour 3 enfants présents et 2 professionnels au-delà de 3 enfants accueillis. Au quotidien, l'encadrement est assuré par deux professionnels minimum à chaque instant. Pour rappel, la réglementation impose un taux d'encadrement d'un professionnel pour 5 enfants qui ne marchent pas, et d'un professionnel pour 8 enfants qui marchent.

## 5. Aménagement intérieur

La structure comprend un espace d'accueil, avec porte-manteaux et casiers individualisés, et un local poussette. Il y a ensuite, un grand lieu de vie, deux dortoirs, une zone de change, un office de remise en température, un bureau de direction, une salle pour le personnel, une buanderie et des locaux techniques.

L'enfant a besoin de repères pour se sécuriser. Le lieu de vie est pensé de façon à proposer différents petits coins avec des jeux bien spécifiques pouvant être réaménagés en fonction des besoins. Nous trouvons alors un espace moteur, un espace de jeux symboliques (poupée, docteur, marchande...), un espace de manipulation et construction (lego, puzzles...), un espace organisé pour les bébés et un espace détente avec des coussins afin de permettre à l'enfant de se ressourcer dans un petit nid douillet.

Le matin, les professionnels installent quelques jeux et l'espace détente pour accompagner l'enfant à la séparation.

## 6. Sorties et espace extérieur

La réussite de notre projet au quotidien repose tant sur la qualité que sur l'intérêt pédagogique et éducatif de l'accompagnement offerts aux enfants. Notre projet réside donc aussi dans les moyens mis en place pour permettre aux enfants de bénéficier des ressources de l'environnement extérieur.

L'objectif est de permettre une découverte du milieu dans lequel l'enfant évolue pour lui permettre de mettre en pratique ses compétences et d'en développer de nouvelles.

Exemples : aller à la boulangerie ou au marché, exploration de la bibliothèque *1001 pages*, participation à un spectacle en période de Noël, jardinage, rencontre avec les poneys dans le pré voisin.... Ces activités doivent être organisées avec un petit effectif d'enfants. En fonction des sorties, des parents pourront être invités à accompagner leur enfant.

Des partenariats sont en cours de développement avec les associations locales, les centres sociaux et services culturels, afin de découvrir des expositions, des concerts ou de participer à des ateliers : partenariat avec la bibliothèque *1001 pages*, avec l'association *Lire et Faire lire*...

Un espace extérieur de 55m<sup>2</sup> est dédié à la structure.

## 7. Compétences professionnelles mobilisées

- La gestionnaire

Elle est en charge de la gestion de la structure au sens large et travaille en étroite collaboration avec la référente technique pour veiller au bon fonctionnement de la micro-crèche et s'assurer que les objectifs du projet pédagogique et du projet éducatif soient bien mis en place.

Diplômée d'une école de commerce, elle a travaillé plus de 15 ans dans des sociétés du secteur agro-alimentaire sur des postes de Gestion et Management. Titulaire du CAP Petite Enfance depuis 2021, elle souhaite être une gestionnaire active et en support au sein de sa structure.

- Le référent technique

La référente technique est éducatrice de jeunes enfants depuis 2007. Elle est chargée du suivi technique de la micro-crèche et travaillera à temps plein. À ce titre, elle est garant du respect du projet, du bien-être de l'enfant et du bon fonctionnement quotidien. Elle s'assure que l'équipe travaille dans le respect du rythme de développement de l'enfant.

Elle assure l'encadrement et l'animation de l'équipe. Elle propose des outils de communication adaptés aux besoins de l'équipe, ainsi que des temps de réflexion sur les pratiques de l'équipe. Elle régule le travail hebdomadaire et s'assure des tâches réalisées.

Elle est un appui pour l'équipe et pour les parents. De par son expertise éducative, elle peut conseiller, proposer, adapter les conduites éducatives, sans jamais juger. Les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants, l'équipe éducative ne remet jamais en cause ce point essentiel dans la relation équipe/parents. Elle est l'interlocutrice privilégiée pour toute question éducative, toute interrogation liée à la vie de l'enfant en crèche ou à la maison. Elle peut mettre en place des réunions d'information ou des temps de partage entre parents et professionnels.

- L'équipe éducative

L'équipe est composée de trois professionnels de la petite enfance (1 Auxiliaire de Puériculture à temps plein, 1 CAP Petite Enfance à temps plein et 1 CAP Petite Enfance à temps partiel). Ils proposent un accompagnement spécifique compte tenu de leurs compétences, de leurs connaissances générales sur la petite enfance et de leurs qualifications.

Les professionnels encadrants sont là pour répondre aux questionnements, inquiétudes, interrogations des parents. En cas de doute, l'équipe éducative s'attache à renvoyer, si le besoin s'en fait sentir, les parents vers le référent technique qui est plus spécialisé dans les questions relatives à la petite enfance, la psychologie, les étapes majeures du développement de l'enfant ou les différents changements de rythme qui peuvent parfois inquiéter les parents.

- Le référent santé et accueil inclusif

Il informe, sensibilise et conseille la direction et l'équipe, en matière de santé du jeune enfant et d'accueil inclusif des enfants en situation de handicap ou atteint de maladie chronique. Il apporte son concours en vue du bien-être et du bon développement de l'enfant. Il aide à la mise en œuvre du projet d'accueil individualisé (PAI). Il inclut également les parents dans ses actions au sein de l'établissement. Ce professionnel de santé (infirmier) interviendra autant que nécessaire et au minimum 10 heures par an.

- Autres intervenants

La micro-crèche s'appuie occasionnellement sur des intervenants extérieurs travaillant dans le domaine de la psychologie, de la psychomotricité, du social, du sanitaire, de l'éducatif et du culturel. Ces intervenants sont sollicités par l'équipe de la crèche à différents moments de l'année en fonction des besoins. Leurs présences, en durée comme en fréquence, sont donc très variables.

En cas d'intervention d'un psychologue, sa mission consiste à observer le développement des enfants et à réaliser des temps d'analyse de la pratique. Le but étant de permettre à l'équipe d'améliorer la prise en charge, individuelle comme collective, des enfants.

Un psychomotricien peut également être sollicité pour observer le développement moteur des enfants et mettre en place des ateliers de motricité.

Un musicien peut réaliser des animations afin de permettre un éveil musical des enfants.

Un intervenant retraité de l'Association *Lire et faire lire*, peut proposer aux enfants des temps histoires et comptines.

- L'accueil d'apprentis et de stagiaires

La micro-crèche est amenée à accueillir des stagiaires et des apprentis tout au long de l'année. Ces accueils peuvent varier de quelques semaines à quelques mois, selon la formation. L'accueil du stagiaire ou de l'apprenti, est conditionné à un entretien pour connaître ses motivations et son projet.

Un stagiaire ou un apprenti, est présent pour apprendre, découvrir, comprendre, observer. Il ne compte pas dans le taux d'encadrement des professionnels.

Accueillir un stagiaire ou un apprenti, c'est s'engager sur sa formation, c'est-à-dire développer ses compétences aux exigences des métiers de nos structures. C'est aussi pour les structures, un moyen de valoriser les particularités et les compétences de ses collaborateurs. Il faut donc que cet accueil et cet accompagnement, soit une volonté collective, car tous les professionnels participent à cette formation.

Le stagiaire doit signer "la charte d'accueil des stagiaires" qui explique clairement le positionnement et l'attitude attendus lors du stage.

Accompagner, former des stagiaires et des apprentis, c'est également donner la possibilité d'aboutir à un emploi, au sein de notre structure.

Les professionnels de la structure sont disponibles et à l'écoute, afin d'accompagner au mieux le stagiaire ou l'apprenti. Il lui sera accordé progressivement plus d'autonomie mais il restera toujours encadré par son tuteur. Celui-ci veillera à sa bonne intégration.

## 8. Analyse des pratiques

Les gestionnaires de tout établissement d'accueil de jeunes enfants ont l'obligation d'organiser des temps d'analyse de pratiques professionnelles pour les membres de l'équipe. Les séances d'analyses de la pratique se déroulent hors de la présence des enfants. Chaque professionnel bénéficie d'un minimum de 6 heures annuelles dont 2 heures par quadrimestre, soit 3 séances de 2 heures.

Ces séances ont pour objectif de faire travailler les membres de l'équipe sur des situations particulières, permettre la prise de recul, faire évoluer les pratiques professionnelles. L'équipe de professionnels est amenée à se remettre en question à propos des manières de faire et d'agir. Le but est d'amener à une amélioration progressive de la pratique professionnelle.

Il y a 3 piliers pour que chacun se sente en sécurité dans le groupe et que la parole se libère.

- Les échanges se font avec bienveillance et les professionnels ne doivent pas être dans le jugement.
- Les participants s'engagent à respecter la confidentialité des échanges.
- Le professionnel qui anime ces séances n'appartient pas à l'équipe d'encadrement des enfants et il n'a pas de lien hiérarchique avec les professionnels.

## 9. Formation du personnel

L'ensemble de l'équipe bénéficie de plusieurs journées de formation par an, soit en individuel, soit en collectif.

Les formations individuelles permettent à chaque membre de l'équipe de développer ses compétences sur des thématiques métiers (sommeil, alimentation, aménagement de l'espace, etc.).

Les formations collectives sont organisées lors des 6 jours par an de fermeture exceptionnelle. Les formations suivantes font l'objet de mise à niveau constante : HACCP, SST, Sensibilisation à la manipulation des extincteurs.

Les professionnels sont également invités à suivre des formations diplômantes longues (Diplôme d'auxiliaire de puériculture par exemple).

### III. Projet éducatif

#### 1. L'accueil

L'accueil de l'enfant et de ses parents au sein de la structure est un moment important et déterminant. En effet, il s'agit d'un moment crucial car les professionnels doivent créer un climat de confiance pour accompagner les enfants et les parents à la séparation. Ce moment peut être anxiogène, mais il peut aussi être vécu positivement dans le cadre d'un accueil individualisé qui prend en compte les besoins de la famille.

Notre rôle est de soutenir et d'accompagner l'enfant et ses parents lors de la séparation. Notre souhait est donc d'assurer la sécurité affective et physique de l'enfant et de faciliter la séparation.

La relation triangulaire parents/enfant/professionnels se joue chaque jour d'où l'importance des moments de transmission. La communication avec les parents est une composante importante de l'accueil du jeune enfant. Les transmissions ont pour objectif de mieux connaître l'enfant afin d'assurer une continuité entre la maison et la micro-crèche. Par ces échanges quotidiens les professionnels pourront apprécier et analyser le comportement de chaque enfant.

Par ailleurs, il nous semble important d'échanger avec les parents autour du développement de l'enfant afin d'ajuster notre accompagnement.

Lors de l'accueil du matin, le professionnel dédié, se rend disponible pour retranscrire les informations : s'informer du sommeil, de l'appétit, de l'humeur et de la santé de l'enfant. Ceci permet la prise en compte de chaque enfant dans son individualité et la continuité maison/crèche.

Le professionnel écoute les demandes des parents et décide, en lien avec le Référent Technique si celles-ci sont compatibles avec la vie en collectivité. En effet, respecter le rythme et les habitudes de l'enfant n'impliquent pas nécessairement que nous soyons en mesure de répondre à toutes les demandes car nous restons un lieu d'accueil collectif. En outre, nous sommes vigilants à ne pas se substituer aux parents qui restent les premiers acteurs de la vie de l'enfant.

Les informations notées sont recueillies sur les feuilles de transmissions puis partagées avec les autres professionnels de la crèche. Le professionnel est également là pour assurer la transition et accompagner l'enfant au sein du groupe.

- L'accueil du matin

De 8h à 9h30, l'accueil du matin est un temps d'échange qui permet d'établir une continuité avec la maison et permet de faciliter la séparation. Les transmissions permettent de communiquer les informations nécessaires à la bonne prise en charge de votre enfant (déroulement de la nuit, prise de médicament éventuelle, petit déjeuner, etc.).

Ce moment d'accueil est souvent très ritualisé pour l'enfant. D'abord, vous déshabillez votre enfant, et lui mettez ses chaussons. Chaque enfant a un porte-manteau et un casier personnel avec sa petite photo et son prénom. Puis, vous entrez tranquillement dans la section et vous vous positionnez à hauteur d'enfant. Pour des raisons d'hygiène, des sur-chaussures sont à disposition.

Lors de la séparation, il est important de prendre le temps d'accompagner votre enfant dans son jeu afin qu'il se sente bien et se sépare plus facilement. La séparation peut également se faire dans les bras de l'adulte. Si votre enfant est triste, pleure au moment de votre départ, faites confiance à l'équipe présente, elle saura prendre le relai pour gérer cette situation. Le doudou ou la tétine peuvent souvent être nécessaire lors de ce temps.

Il est important pour votre enfant de lui dire au revoir, de lui faire un dernier « coucou » et de l'informer sur la personne qui viendra le chercher le soir.

Tous ces petits rituels constituent des repères sécurisants pour votre enfant, et l'aident à appréhender la séparation, et à anticiper le déroulement de la journée.

- L'accueil du soir :

En fin de journée, nous laissons le parent et l'enfant se retrouver. Puis nous effectuons les transmissions. L'équipe a travaillé sur ce temps afin qu'il soit un réel échange avec les parents plutôt qu'une simple lecture de différents moments de la journée.

Le professionnel transmet les informations concernant l'enfant : les éléments physiologiques de l'enfant (santé, soins, alimentation, change, sommeil) et les éléments concernant ses jeux, son « humeur », les interactions.... Il est important que les parents nous perçoivent comme des partenaires, attentifs au bien-être et à la bonne évolution de leur enfant afin d'instaurer un climat de confiance. Si des transmissions plus personnelles sont envisagées, nous nous mettons à l'écart dans le respect de la famille et de la confidentialité.

Au moment de venir chercher votre enfant, prenez le temps d'entrer dans la section afin d'avoir des transmissions de qualité, et installez-vous à hauteur d'enfant de manière à préserver le climat sécurisant créé par l'équipe. Il est important de laisser votre enfant terminer son jeu ou son activité.

Nous rappelons que l'enfant est sous votre responsabilité au sein de la crèche, à partir du moment où vous entrez dans la crèche et que vous avez récupéré votre enfant. Votre enfant doit néanmoins respecter les règles de vie de la crèche, et les limites liées à la collectivité. La professionnelle se réserve le droit d'intervenir dans le cadre de non-respect de ces règles, si le parent ne le fait pas.

## 2. Le soin

Les soins corporels indispensables au bien-être de l'enfant sont autant nécessaires que le « prendre soin » qui se traduit par l'accompagnement individuel de chaque enfant.

- L'hygiène

L'hygiène corporelle fait partie des besoins vitaux et des gestes de la vie quotidienne. L'aspect relationnel au cours des soins est prépondérant. L'enfant doit se sentir enveloppé, contenu et rassuré. C'est pourquoi, tout soin commence avec des mots dits à l'enfant pour le prévenir sur ce qu'il va se passer.

L'organisation du temps de change doit permettre d'assurer la sécurité affective et physique du jeune enfant. Il est donc important de préparer le soin : recueillir les informations concernant l'enfant, sortir le matériel adéquat afin de ne pas morceler la prise en charge.

Le temps de change est un moment privilégié pour accompagner l'enfant dans la découverte de son schéma corporel et des sensations physiques : nommer les parties du corps, dire si c'est chaud, mouillé, etc. Ce temps sous-entend une présence physique et psychique du professionnel. Le professionnel veille à observer et mettre des mots sur ce qu'il fait

Lorsque l'enfant se déplace, nous l'invitons à se rendre volontairement dans la salle de change. Nous le sollicitons pour qu'il participe à la préparation du matériel (sortir la couche du tiroir, prendre ses vêtements, se munir d'une serviette et d'un gant) et nous pouvons lui proposer un change debout. Tout ceci afin de favoriser l'autonomie de l'enfant.

Nous souhaitons faire du temps de change, un moment de communication et d'échange individualisé, de bien-être et de plaisir partagé.

- L'acquisition de la propreté

L'acquisition de la propreté est une étape cruciale dans le développement de l'enfant, c'est pourquoi il est important d'expliquer aux parents les enjeux de la propreté.

Cette dernière est amenée dans le respect de la maturation physiologique (maîtrise des sphincters) et psychologique (l'enfant doit être prêt et d'accord).

Elle se fait en lien avec les familles, néanmoins, nous pensons que c'est l'enfant qui initie sa démarche de propreté. Notre rôle est donc d'être attentif aux signes précurseurs de cette étape et de l'accompagner dans la découverte en le laissant acteur :

- Lorsque l'enfant porte encore une couche pendant la journée mais qu'il commence à être demandeur du pot, nous lui proposons lors des temps de change et resterons à l'écoute de ses demandes. En revanche, nous ne l'installons pas systématiquement sur le pot, ni à heures fixes. Nous pouvons, toutefois lui demander, plusieurs fois dans la journée s'il souhaite ou non se rendre aux toilettes ou sur le pot.
- Quand l'enfant ne porte plus de couches et qu'il en fait la demande, nous l'accompagnons et l'aidons à se déshabiller s'il n'y parvient pas seul. Des points de repères seront établis dans la journée : après le repas, après la sieste ; et puis, au fur et à mesure qu'il devient autonome, l'enfant gère ses allées et venues aux toilettes.

Pendant la période d'acquisition de la propreté, des « incidents » sont inévitables. Nous dédramatisons et mettons des mots sur ce qu'il vient de se produire et nous rassurons l'enfant.

- L'administration des médicaments

A la crèche, en dehors des PAI, seul le doliprane est administré à l'enfant par l'équipe de professionnelles. Pour ce faire, nous demandons aux parents de nous rapporter (tous les 3 mois pour les enfants de moins d'un an ; et tous les 6 mois pour les plus d'un an) une prescription de leur médecin traitant autorisant le personnel à administrer du doliprane.

Avant d'administrer des soins ou des traitements médicaux, le professionnel de l'accueil du jeune enfant procède aux vérifications suivantes :

1° Le médecin n'a pas expressément prescrit l'intervention d'un auxiliaire médical

2° Le ou les titulaires de l'autorité parentale ou représentants légaux de l'enfant ont expressément autorisé par écrit ces soins ou traitements médicaux

3° Le médicament ou le matériel nécessaire a été fourni par le ou les titulaires de l'autorité parentale ou représentants légaux de l'enfant

4° Le professionnel de l'accueil du jeune enfant réalisant les soins ou traitements médicaux dispose de l'ordonnance médicale prescrivant les soins ou traitements ou d'une copie de celle-ci et se conforme à cette prescription

5° Le ou les titulaires de l'autorité parentale ou représentants légaux de l'enfant et, le cas échéant, le référent " Santé et Accueil inclusif " mentionné à l'article R. 2324-39, ont préalablement expliqué au professionnel de l'accueil du jeune enfant le geste qu'il lui est demandé de réaliser.

Chaque geste fait l'objet d'une inscription immédiate dans un registre dédié précisant :

1° Le nom de l'enfant

2° La date et l'heure de l'acte

3° Le nom du professionnel de l'accueil du jeune enfant l'ayant réalisé ainsi que, le cas échéant, le nom du médicament administré et la posologie.

### 3. L'alimentation

Manger est un besoin vital, qui permet l'apport d'aliments pour le bon développement cérébral et staturo-pondéral.

Manger doit rester un moment de plaisir, nous ne forçons pas un enfant à manger. La conduite alimentaire est déterminée en premier lieu par les parents, et ensuite par la structure et l'environnement.

Au-delà de se nourrir, le repas est une activité à part entière pour l'enfant pendant laquelle il développe ses capacités motrices (tenir sa cuillère...), et sociales (entrer en interactions avec l'autre), il découvre les goûts, les textures, ... et prend plaisir à manger.

Nous faisons appel à la société ANSAMBLE pour la composition des menus et la livraison des repas. La livraison se fait quotidiennement la veille pour le lendemain en liaison froide. Les denrées sont immédiatement stockées à la bonne température. Il existe 3 menus différents, mixé, haché et en morceaux, qui répondent aux capacités de vos enfants.

Nous respectons les besoins alimentaires et nutritionnels du jeune enfant tout en suivant les recommandations du GEM-RCN (Groupe d'Etude des Marchés de Restauration Collective et Nutrition). De plus, nous travaillons en étroite collaboration avec notre traiteur et une diététicienne.

En cas de régimes alimentaire particulier, nous mettons en place un Protocole d'Accueil Individualisé (PAI) avec la famille, le médecin traitant, un allergologue et le Référent santé et accueil inclusif.

Nous réalisons régulièrement, des ateliers « cuisine » avec la participation des enfants. Leur mets sont ensuite servis au goûter.

Le repas des bébés : est un moment particulièrement privilégié où le professionnel propose un moment individuel au bébé. Le professionnel se rend disponible physiquement et psychiquement pour ce temps à 2.

Les échanges avec les parents nous permettent de respecter les habitudes de vie de l'enfant (biberon dans les bras, dans le transat...). Le professionnel veille à la sécurité affective de l'enfant, ainsi, il se positionnera toujours au même endroit dans la salle de vie, ce qui crée un repère pour le bébé.

Nous accompagnons les parents dans l'évolution des introductions des aliments, qui reste sous l'initiative et la responsabilité des parents. A la crèche, un tableau de diversification alimentaire est à la disposition des parents, et doit être mis à jour régulièrement.

A mesure que l'enfant grandit, nous lui proposons un repas en tablette pour permettre à l'enfant de manipuler la cuillère et commencer à manger seul. Par la suite, les échanges avec les familles et l'observation faite de l'enfant permettent d'envisager un passage à la table collective.

Pour les plus grands : nous tenons à créer un environnement paisible et une ambiance détendue et conviviale pendant les repas. C'est un temps très important qui permet au groupe d'enfants de se retrouver.

Le repas se fait autour d'une table avec 6 enfants et un professionnel disponible exclusivement pour le groupe. Les enfants mangent avec des plateaux à compartiments, une cuillère et un verre. Au fil du temps, la fourchette est proposée aux enfants. Les aliments sont servis simultanément dans les compartiments (entrée, plat, fromage, dessert), libre à chaque enfant de commencer par ce qui lui fait le plus envie.

Pendant ce moment de retrouvailles, quelques règles sont à respecter pour que le repas soit un moment apprécié par tous. Nous mettons en place des rituels :

- Prévenir les enfants que nous allons nous mettre à table.
- Accompagner les enfants au lavage des mains.
- Regroupement des enfants, et petite chanson rituelle.
- Faire participer les enfants, les plus grands, pour distribuer les bavoirs, les couverts, etc.
- Installation des enfants en fonction de leur développement psychomoteur.
- Evoquer le menu du jour en langage des signes.

Lors du service nous présentons et nommons les aliments, oralement puis en langage des signes (certains membres de l'équipe est formée au langage des signes). Le professionnel peut aider l'enfant qui en a besoin en utilisant une seconde cuillère.

Il nous semble important que les enfants aient la possibilité de goûter tous les aliments, sans les inciter à tout manger, ni les forcer. Nous respectons l'appétit de l'enfant, ses goûts, ses envies, ainsi que la culture de chaque enfant.

La fin du repas se fait au rythme de chacun, cependant nous essayons d'attendre que le plus grand nombre ait terminé pour les accompagner au lavage du visage et des mains.

Au Printemps, quand les plus grands approchent des 3 ans, c'est le moment de proposer le self ! A raison d'une fois par semaine, nous installons les plats sur une table et nous proposons à l'enfant de venir se servir seul. Il peut également utiliser le pichet pour se servir à boire. Ce moment convivial répond tout à fait aux besoins d'autonomie de nos plus grands.

#### 4. Le bien-être

Les professionnels cherchent à tout moment à mettre des mots sur ce que l'enfant vit et à encourager l'enfant à exprimer ce qu'il ressent, c'est ce qui constitue le fameux « bain de parole ». La verbalisation permet au jeune enfant d'avoir une représentation sécurisante sur les événements abstraits ou incompris.

A ce titre, nous prenons le temps d'écouter et d'encourager la parole chez le jeune enfant.

En outre, nous souhaitons accompagner la parole avec une certaine attitude et gestuelle. Nous nous mettons à la hauteur de l'enfant pour s'adresser à lui, nous le regardons dans les yeux et nous lui parlons doucement et calmement.

Lorsqu'il est nécessaire de remettre un cadre et des limites, nous optons pour une attitude plus ferme et sécurisante auprès de l'enfant.

Le bien-être des enfants et de manière plus large des parents et des membres de l'équipe doit être une priorité.

La mise en place d'une organisation simple et comprise par tous :

- Les actions en faveur de la diminution du turn-over et des arrêts maladies des salariés
- Une communication et une écoute des besoins de chacun
- Un aménagement adapté de la structure pour tous
- Un projet pédagogique riche et stimulant

Toutes ces actions permettront d'instaurer un climat apaisé et de confiance entre les enfants, les parents et les professionnels.

Cette ambiance sera le moteur pour créer le bien-être de l'enfant.

## 5. Le doudou et la tétine :

Durant nos réunions ou journée pédagogique, nous nous sommes souvent questionnées sur l'importance du doudou et de la tétine pour le jeune enfant. Quel est l'intérêt pour lui ? Qu'est ce que cela lui procure ?

Etant séparé de sa maman et de son papa au cours d'une journée, le jeune enfant a besoin de se sentir rassuré et d'être en contact direct avec des objets qui lui rappellent l'odeur enveloppante de sa maison. Cela peut être une peluche, une poupée, un lange, une tétine, .... Cet objet dit « objet transitionnel » aide l'enfant à avoir confiance en lui, à se sentir sécurisé mais aussi à vaincre les petites frustrations de la journée.

Nous avons donc choisi de laisser à disposition dans l'espace de vie, le doudou des enfants. Pour ce faire, une pochette à doudous nominative a été accrochée à hauteur d'enfant. L'enfant prend son doudou dès qu'il en a l'envie.

Nous avons également mis en place des rangements tétines sous forme de petites boîtes nominatives, posée sur le bureau des adultes. Sur simple demande de la part de l'enfant, nous lui donnons sa tétine, pour le temps qu'il en a besoin. Au fil des mois et des ans, nous sollicitons (mais ne forçons pas) l'enfant pour qu'il enlève sa tétine lors des sorties dans le jardin, ou des activités « dirigées » (peinture, collage...).

## 6. Le sommeil

Le sommeil est un besoin vital pour l'enfant, il favorise une bonne croissance et la récupération physique et psychique.

C'est pendant le temps de sommeil que le jeune enfant grandit et que son cerveau organise la pensée et enregistre tout ce qui a été vécu pendant la phase d'éveil. En retour, un enfant reposé est plus à même de tirer bénéfice d'activité d'éveil et de découverte sensorielle.

C'est pour cette raison, que nous ne réveillons jamais un enfant qui dort.

Notre rôle sera donc de :

- Respecter les rythmes de chaque enfant à partir des informations que les parents nous livreront lors de l'entretien d'accueil et des transmissions.
- Connaître et respecter ses rituels d'endormissement (doudou, tétine...)
- Adapter le couchage : lit à barreaux ou couchette personnalisés et nominatifs.
- Savoir reconnaître les signes de fatigue.
- Favoriser l'endormissement en aménageant un lieu sécurisant, en mettant en place des rituels et des repères ainsi que des temps calmes.
- Surveiller la sieste et accompagner le réveil.
- Noter sur le cahier de transmission les informations pour permettre d'évaluer la qualité du sommeil de l'enfant.

Pour les bébés, nous utilisons l'observation pour repérer les signes de fatigues des bébés et respecter le rythme de chacun. Il est nécessaire de toujours réadapter la prise en charge de l'enfant en fonction de son évolution physique et psychique et grâce aux échanges avec les parents.

Le coucher des bébés se fait en individuel. Le professionnel veille à changer l'enfant, le découvrir et l'installer dans sa turbulette. Nous pensons qu'il est judicieux que chaque bébé rapporte une turbulette de chez lui, une turbulette qu'il connaît avec des odeurs familières. Puis, nous lui apportons son doudou et sa tétine, s'il en a une, et nous l'installons doucement dans son lit. Selon ses habitudes, et si cela ne dérange pas les autres bébés déjà endormis, nous pouvons allumer une petite veilleuse.

Pour les plus grands : le coucher se fait collectivement vers 12h30-13h. Cependant, le respect du rythme et l'individualité de l'enfant restent essentiels dans nos pratiques : exceptionnellement, nous pouvons proposer un temps calme/repos à un enfant malade ou fatigué, dans la salle de vie, dans un endroit cosy en retrait.

La chambre est composée de 6 lits couchettes personnalisées, avec draps et plaids. Chaque enfant connaît sa place, une petite photo ou affiche nominative est accolée au-dessus de son lit. L'enfant se déshabille et dort avec son doudou et sa tétine, s'il en a une. Une turbulette peut être amenée selon les habitudes des enfants.

Un professionnel est présent tout le long de la sieste dans la chambre. Il propose une petite chanson rituelle lors de l'endormissement et se rend disponible pour rassurer et accompagner les enfants dans l'endormissement. Chaque enfant se réveille à son rythme.

## 7. L'enfant et le jeu

Le jeu est une activité essentielle qui va permettre à l'enfant de se développer d'un point de vue moteur, psychique, affectif... L'usage d'objets, de jeux va être médiateur dans la relation de l'enfant à l'autre.

L'équipe souhaite que l'enfant soit le plus possible acteur de son jeu. L'objectif étant que l'enfant puisse investir les lieux, les jeux et l'Autre, à son rythme et selon ses propres besoins et envies, sous le regard contenant du professionnel.

L'équipe a pensé et réfléchi l'espace de vie avec des jeux à disposition tout au long de la journée. Au cours de l'année et selon l'évolution du groupe, l'aménagement de l'espace sera amené à évoluer au gré des projets, des besoins des enfants et de leur niveau de développement. Les jeux sont posés sur des étagères à disposition des enfants ou rangés dans des tiroirs en accès libre. De cette manière, l'enfant prend le jeu qu'il veut, au moment où il le veut et n'a pas toujours à être dans la dépendance de l'adulte. Ainsi, l'enfant prend confiance en lui, il se sent sécurisé et se construit dans son identité personnelle (affirme ses préférences et assume ses choix).

Chaque jeu a son espace ce qui permet à l'enfant d'avoir des repères dans la structure, et de déambuler dans un espace qu'il contrôle. Le rangement régulier des jeux et le rassemblement des jeux en « famille » contribue à leur donner du sens au fil de la journée.

Le rôle du professionnel dans le jeu libre de l'enfant est d'être présent, contenant et rassurant. Ainsi, le professionnel s'assoit à terre dans un coin de la salle, et soutient l'activité de l'enfant. Être en relation avec l'enfant, en lien psychique nous paraît primordial. L'observation prend tout son sens, et la verbalisation est plus ou moins présente selon les besoins du moment. Le professionnel adapte ses gestes et ses paroles selon la situation, et évite de toucher/porter un enfant par surprise. L'enfant fait seul, le professionnel soutient !

Pour les bébés : Nous proposons un environnement contenant, sécurisant propice à la motricité libre. Des jeux sont à disposition sur plusieurs tapis afin de favoriser l'éveil de l'enfant et de l'entraîner à se mouvoir dans l'espace. Les jeux sont attractifs de part leur couleur, leur forme, leur texture.

A la crèche nous ne mettons jamais l'enfant dans une position qu'il n'a pas acquise seul, afin de préserver sa physiologie naturelle et son intégrité physique. (Exemple : mettre l'enfant assis alors qu'il n'a pas acquis cette position de lui-même). Nous pensons que le développement moteur s'acquiert naturellement dans un ordre précis. Laisser cette liberté à l'enfant lui accorde un sentiment d'accomplissement et de sécurité.

Pour les moyens et les grands : Des jeux symboliques (dinette, poupées, garage, etc.), des jeux d'encastrement, des livres, sont mis à disposition afin de permettre à l'enfant de développer son imagination, son autonomie, sa dextérité...

Des activités sont proposées quotidiennement, mais elles ne sont jamais imposées. Elles sont pensées en fonction des besoins des enfants, de l'ambiance générale au sein du groupe. (Exemple : Temps calme, peinture, motricité, musique, danse, etc.). Ces activités durent 10-15-20-25 minutes, libre à l'enfant de quitter ou de revenir à l'activité. Nous tenons compte de ses capacités d'attention. Ces activités sont des temps privilégiés où le professionnel se retrouve seul avec un petit groupe d'enfants : il discute avec eux, les observe, c'est un moment enclin à des confidences, à des sourires, à beaucoup de plaisir ! L'enfant se sent soutenu dans son individualité et peut plus facilement entrer en contact avec ses pairs. L'enfant prend confiance en lui, il acquiert plus d'autonomie et se construit progressivement dans son identité.

L'équipe recherche l'éveil, la découverte et l'expérimentation de l'enfant grâce à divers supports. La sensorialité est un facteur fondamental pour que l'enfant puisse percevoir le monde qui l'entoure, le monde qu'il touche, sent, appréhende, voit.

La vie en collectivité peut amener des désaccords, des conflits entre enfants et même quelques fois des petites blessures. Un enfant en collectivité apprend à communiquer avec ses pairs ou les adultes. Il est difficile pour lui de se faire comprendre quand il n'a pas la parole. Certains enfants, débordés par leurs émotions, utilisent la morsure, la griffure ou des gestes agressifs. Ceci est du domaine de la pulsion, c'est-à-dire que l'on parle de quelque chose qui ne se maîtrise pas.

Le travail de l'équipe réside dans le fait d'accompagner cette étape chez le jeune enfant en déviant cette pulsion (sur des jeux, des poupées par exemple), en favorisant les petits groupes pour apaiser les tensions, en formulant des interdits et en mettant des mots bienveillants sur ce qui s'est passé.

## 8. L'autonomie

Devenir autonome, c'est être capable d'intérioriser des règles, des limites et des interdits afin que l'enfant se réalise pleinement. En effet, cela sécurise l'enfant et lui permet de grandir. Il est important que ces limites soient définies de façon cohérente par l'ensemble des professionnelles. Elles peuvent être différentes de celles posées par les parents.

Les temps forts du quotidien et les ateliers sont proposés de manière à développer l'autonomie du jeune enfant.

- Autonomie par le jeu : Activités manuelles, transvasement, manipulation, éveil musical, lecture, jeux d'encastrement, jeux d'eau, dessin, psychomotricité...
- Autonomie au quotidien : donner des repères et rituels : lavage des mains avant les repas, rangement des affaires lors des temps de change, des activités fixes avant des temps forts...  
Habillage : Chaque enfant dispose d'un casier nominatif avec sa photo. Pour les plus grands nous faisons en sorte que ce dernier soit à leur disposition. Nous encourageons l'enfant à reconnaître ses affaires et à apprendre à les ranger dans son casier. Nous avons le souhait de laisser faire seul l'enfant dès qu'il se sent prêt, sans le mettre en difficulté s'il n'y arrive pas. Il est important en tant que parent de l'aider dans ses apprentissages, en lui mettant des vêtements faciles à enfiler (pas de salopette, de combinaison, prioriser chaussures à scratchs...) et en supprimant le body dès que possible.  
Alimentation : Observer l'enfant pour reconnaître à quel moment il a le désir de manger seul de boire au verre, même s'il ne maîtrise pas encore les gestes. Pour les plus grands, nous les invitons à débarrasser leurs assiettes et couverts.

L'accompagnement de l'enfant dans l'acquisition de son autonomie est sûrement l'une des plus grandes missions des parents et des équipes éducatives.

Cet accompagnement ne peut se faire sereinement sans un travail conjoint entre parents et professionnels. En effet, il est essentiel que ces deux acteurs engagent un réel partenariat pour permettre à l'enfant de se sentir appuyé dans sa démarche. Il est important de respecter les envies des enfants, sans jamais forcer ou dénigrer les efforts de l'enfant. L'enfant peut faire des progrès considérables pendant quelques temps, puis rentrer dans une phase de stagnation, le temps que les progrès réalisés soient acquis, dans son corps et dans sa tête.

## 9. Le livre, médiateur dans l'interaction, support de rêveries et d'imaginaire :

La lecture a de nombreux bienfaits sur l'enfant. La lecture permet d'instaurer un dialogue, de renforcer la relation affective parent-enfant. C'est aussi un grand moment de plaisir à partager. Les livres au-delà de rassurer l'enfant, servent à mettre des mots sur ce qu'il peut ressentir et donc l'accompagner dans la compréhension de ses émotions.

Les histoires aident également au développement du langage de l'enfant. Il découvre de nouveaux mots, ainsi que les lettres, les formes et les couleurs. Enfin, le livre favorise le développement de l'imaginaire.

Un coin lecture est aménagé au sein de la micro-crèche, sous une petite cabane cosy, éloignée du parcours moteur et de tout autre jouet sonore. Des tapis et de coussins doux sont installés et des livres choisis à l'avance sont mis à disposition des enfants. Ces livres s'adaptent au développement et à la curiosité de chacun. Une petite boîte à livres est aussi mise en hauteur et n'est pas à disposition des enfants : il s'agit de livres fragiles, des pop-up ou autres qui demandent une manipulation soignée avec l'adulte.

Le livre lu, raconté, écouté, fera partie des rituels quotidiens.

Ponctuellement, des intervenants conteurs de l'association « *Lire et faire lire* » viendront à la crèche et des sorties à la bibliothèque *1001 pages* sont organisées, afin de varier les supports et les moments de découvertes autour du livre.

## 10. Les sorties extérieures :

Nous avons la chance de bénéficier d'un beau cadre alliant ville et campagne. Dès que le temps le permet, et que le nombre de professionnels est suffisant, nous sortons nous promener à l'extérieur : aller acheter le pain, aller observer les chevaux dans le pré ou simplement nous promener sur les bords de l'Erdre sont d'autant de balades effectuées avec grand plaisir !

Nous allons aussi à raison d'une fois par mois à la bibliothèque-ludothèque *1001 pages* pour jouer, écouter des histoires, se rencontrer, ....

## 11. Le langage des signes à la crèche

L'équipe sera toute formée au fil des mois. Pour le moment, seule la référente technique est formée au langage des signes. L'équipe y voit un réel intérêt pour les enfants en bas âge.

L'enfant qui n'a pas encore acquis la parole, ne peut exprimer clairement ses besoins. C'est alors par les pleurs, qu'il va exprimer ses besoins, et parfois même par de l'agressivité. Des études ont montré que l'enfant apprend très vite à signer contrairement à l'acquisition du langage. Dès 7-8 mois, l'enfant peut reproduire sciemment quelques gestes comme « encore » « manger » ...

Le fait d'être compris plus facilement positionne l'enfant dans un contexte de sécurité et diminue sa frustration. Il se sent entendu, soutenu, et reconnu. Il se sent capable de... Tout ceci permet de développer sa confiance en lui et participe à la construction de soi.

Néanmoins, dans notre démarche, il ne s'agit pas de remplacer le langage oral par la langue des signes, il s'agit de donner aux enfants la possibilité d'utiliser un autre moyen de communication pour se faire comprendre.

Le langage signé ne retarde en aucun cas, l'acquisition de la parole. Il s'agit de 2 axes de communication différents qui n'interfèrent pas.

Au quotidien, dans une phrase prononcée par le professionnel, seuls quelques mots clés sont signés. Nous pouvons aussi proposer quelques comptines signées. Par mimétisme, l'enfant s'approprie le geste et signe à son tour. Et dès qu'il en a l'occasion, il refait le geste pour exprimer son besoin.

## 12. Les intervenants extérieurs :

A la crèche, nous effectuons des partenariats privilégiés avec différents intervenants extérieurs. Outre le référent santé, et une psychologue spécialisée dans l'analyse de pratiques qui interviennent auprès de l'équipe, quelques professionnels interviennent au sein de la crèche pour vos enfants.

Un musicien vient à la crèche chaque mois, à raison d'une à deux heures. Pendant ce temps, nous nous installons confortablement sur des tapis, et des coussins : c'est un moment d'évasion, de détente, de joie.... A l'aide de sa guitare, ou de sa flûte, ou alors de son djembé.... Il propose à vos enfants différentes comptines selon les saisons. Il fait découvrir aux enfants une multitude d'instruments de musique de culture différente, et des sons nouveaux. C'est aussi l'occasion pour les enfants de manipuler ces instruments, de chanter et de danser.

Des bénévoles de l'association « Lire et Faire lire » proposent à vos enfants une fois par semaine, un petit temps conté. A l'aide de livres empruntés à la bibliothèque, ces bénévoles nous offrent un moment de plaisir où l'objet livre prend toute son importance et permet aux enfants de rêver, d'imaginer, de bavarder....

Dans l'avenir, un partenariat avec la salle de danse voisine est aussi envisagé.

## 13. L'égalité entre les filles et les garçons

Les professionnels sont sensibilisés, dans leurs pratiques, pour éviter de véhiculer des stéréotypes concernant les filles et les garçons. Une attention particulière est apportée à la manière d'appeler l'enfant, aux jeux qui peuvent être utilisés de manière libre par les filles et les garçons, aux jeux symboliques mélangés où les enfants peuvent tous se retrouver. Nous pensons et aménageons le lieu de vie des enfants afin que les jeux quelques soient leurs genres, soit disponible et accessible à tous.

## 14. Le soutien à la parentalité

L'accompagnement à la parentalité est un axe fort du travail des professionnels de la crèche. L'idée est d'accompagner les parents sans dicter leurs choix et en respectant leurs spécificités culturelles.

La parentalité est un processus qui permet aux adultes de devenir parents. Il s'agit, avant tout, de reconnaître les parents comme les premiers éducateurs de leur enfant. Dans notre établissement, le soutien à la parentalité se traduit à travers plusieurs actions :

- Ne pas juger et être capable d'accepter les différences
- Porter une grande attention à l'accueil et à l'écoute des parents
- Le soutien au quotidien lors des échanges et des transmissions
- Les cafés parents qui permettent de traiter plusieurs thèmes tout au long de l'année. Les parents y trouvent un espace dédié où ils peuvent échanger entre eux avec le concours des professionnels de la crèche. Au-delà de proposer un espace convivial, nous facilitons les échanges entre les parents. Ces derniers évoquent leurs expériences et leurs astuces.
- Les ateliers parents-enfants mis en place régulièrement permettent souvent aux parents de partager une activité et de partager un moment convivial avec les équipes, ce qui nourrit la confiance et facilite le travail de coéducation.
- La crèche peut faire appel à une psychologue formée à l'analyse des pratiques professionnelles pour accompagner les professionnels dans l'accueil et l'accompagnement des familles.
- Organiser des réunions parents sur des thématiques spécifiques, pour accompagner le parent dans son rôle. (L'alimentation, le sommeil, l'agressivité, le langage des signes, etc.)
- Faire intervenir différents partenaires lors de réunion parents afin de sensibiliser les familles sur des sujets particuliers.

#### IV. Projet social et environnemental

##### 1. Intégration dans l'environnement social

Notre objectif est de répondre aux besoins de mode de garde par une approche complémentaire à ceux déjà existants sur le territoire d'implantation de la micro-crèche.

La micro-crèche est un lieu de mixité sociale, d'intégration pour l'enfant et sa famille. La structure est ouverte à toutes les familles de la ville et des communes alentours, quels que soient leurs revenus et leurs activités. Les familles accueillies proviennent de milieux socio-économiques et culturels différents. L'accueil des parents et de leur(s) enfant(s) est individualisé et dans le respect de chacun.

##### 2. Contexte démographique

La commune de Nantes compte environ 11 500 enfants de moins de 3 ans en 2019, pour une moyenne d'environ 4200 naissances par an.

Le nombre de naissances en 2020 est en légère baisse depuis 2019 (cependant compensé par un solde migratoire positif avec l'arrivée notamment de familles avec enfants) mais sur le global des 10 dernières années, nous sommes une évolution du nombre de naissances à +3,56%, alors qu'au niveau national le nombre de naissances est en baisse.

Selon les projections démographiques réalisées par le Département de Loire-Atlantique, le nombre d'enfants de moins de trois ans pourrait atteindre 55 800 en 2032, soit une hausse de +0,9% en moyenne annuelle par rapport à 2017. C'est notamment sur Nantes Métropole que l'augmentation sera la plus importante (avec +1,6% en moyenne par an).

##### 3. Offre en mode d'accueil

Il y a 11 quartiers à Nantes. La micro-crèche Pop Up est située dans le quartier Nantes Erdre à l'est de la commune.

###### a) Les structures d'accueil Petite Enfance de Nantes Erdre type crèches associatives :

1. HÄNSEL ET GRETEL (40 places)
2. LA MAISON DE JORDAN (108 places)
3. RÊVE ET RITOURNELLE (40 places)

**Total de places en crèches associatives dans le quartier Nantes Erdre = 188**

###### b) Les structures d'accueil Petite Enfance de Nantes Erdre type crèches municipales :

4. SAINT-JOSEPH-DE-PORTERIE (30 places)
5. SAINT-JOSEPH-DE-PORTERIE ANTENNE DES TAUZINS (20 places)
6. HALVÊQUE (20 places)
7. HALVÊQUE - ANTENNE EIFFEL (20 places)
8. COSMOS ANTENNE PORT-BOYER (20 places)

**Total de places en crèches municipales dans le quartier Nantes Erdre = 110**

###### c) Les structures d'accueil Petite Enfance de Nantes Erdre type micro-crèches :

9. LA CABANE D'ACHILLE ET CAMILLE (10 places)
10. LES TY LOUPS (10 places)

**Total de places en micro-crèches dans le quartier Nantes Erdre = 20**

d) Les structures d'accueil Petite Enfance type crèches d'entreprise sur toute la ville :

1. LES PETITS CHAPERONS ROUGES (31 places)
2. LES PETITS CHAPERONS ROUGES GUIST'HAU (20 places)
3. LES PETITS CHAPERONS ROUGES NANTES VERNE (20 places)
4. TY BISCUIT (40 places)
5. ATTITUDE EURONANTES (25 places)
6. LES P'TITS CANARIS (40 places)
7. FLEUR DE SEL (25 places)
8. Na! (30 places)
9. BABILOU CHANTRERIE (30 places)
10. CRÈCHE ATTITUDE NANTES NORD (35 places)

**Total de places en crèches d'entreprises pour toute la ville de Nantes = 296**

e) L'accueil individuel par les Assistantes Maternelles agréées sur Nantes Erdre :

La Mairie comptabilise 182 assistantes maternelles sur le quartier.

Sur Nantes, la moyenne d'enfants gardés par assistante Maternelle est de 2,6 enfants.

Nous avons donc un total moyen de 473 enfants accueillis par une Assistante Maternelle sur le quartier Nantes Erdre.

Il y a également 1 Maison d'assistantes maternelles (MAM) : Un p'tit bout de bonheur

Dans le quartier Nantes Est, il existe également un Relais accueil petite enfance (RAPE) qui est un guichet unique pour informer, conseiller et accompagner les parents et futurs parents dans la recherche du mode d'accueil le plus adapté à leurs besoins.

#### 4. Besoins en mode d'accueil

Aujourd'hui, Nantes compte près de 11 500 enfants de moins de 3 ans.

La ville a un taux de couverture de 71,9% (données CAF 2017) c'est-à-dire que 71,9% des enfants de moins de 3 ans ont une possibilité d'accueil sur Nantes - la moyenne de Loire Atlantique étant de 79%.

Ce taux de couverture laisse encore plus de 3 000 enfants sans mode de garde à Nantes, la ville est ainsi confrontée à un important besoin en termes d'accueil des jeunes enfants même si l'offre est déjà développée.

#### 5. Accessibilité géographique

La ville de Nantes est desservie par de nombreux réseaux routiers, ferroviaires et aériens.

Depuis 2017, la gare de Nantes accueille la LGV en direction de Paris. Ce nouveau train à grande vitesse permet aux habitants de la région de considérablement diminuer leur temps de trajet, c'est une des raisons qui explique que la population de la région nantaise augmente si rapidement ces dernières années.

La ville possède 1 périphérique et est desservie par 2 autoroutes : A11 et A83.

Les transports en commun y sont aussi bien représentés grâce au réseau TAN : Il est constitué de 3 lignes de tramways, de 54 lignes de bus et de 3 liaisons fluviales.

## 6. Places des familles et participation à la vie de l'établissement

Lors de la préinscription, les parents sont invités à visiter la crèche ; puis pendant une période d'adaptation, leur présence est nécessaire auprès de leur enfant. Nous avons le souhait d'associer les parents à la vie de la crèche en les informant au moyen d'un journal de la micro-crèche édité chaque mois, d'articles sur le site internet, de lettres d'informations, de panneaux d'informations, photos...

Par ailleurs, les parents sont invités à s'investir dans la vie de la micro-crèche par le biais d'une participation active (sortie, atelier, participation à la décoration des locaux, diverses invitations aux festivités). Ceci afin de favoriser un lien parents/professionnels ou même entre parents.

Les parents sont régulièrement invités à des ateliers mis en place par les équipes. Ils peuvent réellement être des personnes ressources, forces de proposition : si certains parents le souhaitent, et en accord avec l'équipe, ils peuvent eux même coorganiser des ateliers (contes, chansons, peinture, psychomotricité.... La liste est longue !). Toute participation et toute personne motivée est la bienvenue.

Les parents se voient proposer des sorties pour accompagner un petit groupe d'enfants à la médiathèque. Les moments importants de l'année comme Noël, le carnaval, la fête de l'été, etc. peuvent être partagés avec les familles.

Des réunions thématiques de réflexions et d'informations, animées par le référent technique, sont mises en place. Ces dernières permettent aux parents d'échanger autour de thèmes : apprentissage de la propreté, l'alimentation, le sommeil, l'agressivité de l'enfant, les écrans, etc.

Nous souhaitons que notre micro-crèche soit un véritable lieu de soutien à la parentalité, de partage d'observations, d'information et de relais. Les parents peuvent y chercher écoute, appui et conseil auprès de nos professionnels de la petite enfance.

## 7. Accueil des enfants de parents bénéficiaires de minima sociaux

Nous nous attachons à ouvrir la structure aux familles bénéficiaires de minima sociaux. 10% de la capacité d'accueil est réservée en priorité à ces familles, soit 1 place. La grille tarifaire comprend également un forfait social pour permettre d'accueillir toutes les familles, y compris les plus modestes.

Nous accompagnons ces familles avec bienveillance et les épaulons pour améliorer leurs situations au regard de la recherche d'un emploi (accueil en stage dans les structures adhérentes à l'association Crèche Entreprendre, mise en relation avec les missions locales, pôle emploi, association d'aide au retour à l'emploi, aide à la réalisation de CV, etc.).

Les enfants de parents bénéficiaires de minima sociaux sont accueillis au quotidien, sans aucune forme de distinctions.

## 8. Accueil d'enfants présentant un handicap ou une maladie chronique

Les enfants porteurs de handicap ou atteints d'une maladie chronique sont accueillis aux mêmes conditions que les autres enfants.

Selon la nature du handicap ou de la maladie, il est important de déterminer les besoins particuliers de l'enfant. Un protocole d'accueil individualisé (PAI) est mis en place au cas par cas, en accord avec la famille, le référent santé de la structure, le médecin traitant de l'enfant, ainsi que le référent technique.

Le gestionnaire, le référent technique et le référent santé et accueil inclusif veillent à créer les conditions favorables à la réflexion, à la sensibilisation et à la formation de l'équipe sur la prise en charge d'enfant en situation de handicap ou de maladie chronique.

Pour favoriser la prise en charge de l'enfant, l'équipe de la crèche peut se mettre en lien avec les équipes médicales qui suivent l'enfant.

Dans la mesure du possible, 1 place sera réservée en priorité à un enfant présentant un handicap.

#### 9. Organismes extérieurs

- Caisse d'allocations familiales

Les familles sont invitées à se rapprocher de la CAF pour toute démarche concernant la prise en charge financière de la crèche et le versement d'aide sociale.

- Protection maternelle et infantile

Les centres de PMI fournissent un accueil et des conseils pour les jeunes parents. Les familles sont aiguillées vers le centre le plus proche pour toute demande liée au développement de l'enfant, à la vaccination et aux maladies infantiles. La PMI a un rôle, pour la crèche, de suivi, d'accompagnement et de contrôle.

- Crèche Entreprendre

La crèche est adhérente à l'association Crèche Entreprendre. Cette dernière intervient sur demande dans un ensemble de domaine et notamment sur la gestion, l'accompagnement et la formation des équipes, la recherche de fournisseurs et prestataires, etc.

#### 10. Développement durable

La crèche est un lieu de sensibilisation et de prévention précoce, qui a à cœur de transmettre les valeurs du développement durable aux enfants, et donc aux futures générations.

Notre engagement concerne plusieurs points essentiels :

- Les travaux

Nous utilisons des matériaux de construction et d'aménagement intérieur de qualités, écologiques et durables. En utilisant des matériaux de qualités nous limitons les déchets et la surconsommation.

- L'hygiène

La crèche a fait le choix de supprimer l'ensemble de ses produits de nettoyage (hormis les pastilles pour le lave-vaisselle et la lessive pour le linge) au profit d'une solution de lavage écologique, économique et 100% biodégradable. Cette solution se compose à 99.8% d'eau et 0.2% de sel.

Une machine permet de créer une réaction d'électrolyse donnant à la solution ainsi créée des propriétés désinfectante, antibactérienne, antifongique, levuricide, sporicide, biocide et virucide. Plus aucun bidon ou emballage en plastique n'est nécessaire, ce qui limite fortement les déchets.

Cette solution est inoffensive pour la santé des adultes, des enfants et de l'environnement ce qui permet de supprimer tout impact sur la nature.

- L'alimentation

Dans le cadre de notre programme « anti-gaspi », nous ajustons régulièrement les repas commandés, pour mieux répartir les surplus livrés, dans le temps. Nous avons mis en place des goûters, en fin de semaine, où nous utilisons les produits non consommés et non servis.

Notre prestataire s'attache à nous proposer régulièrement des fruits et légumes de saison. Aussi, il privilégie le circuit court pour certains de ses produits.

Les barquettes utilisées pour conditionner les repas sont estampillées « durable » (fabrication à partir de cellulose 100% biodégradable, la fibre de cellulose utilisée est issue de pins et sapins certifiés FSC). Ces barquettes ne nuisent pas à la sécurité et à la préservation du goût des plats que nous proposons aux enfants.

Les enfants participent régulièrement à des ateliers pâtisserie et cuisine qui permettent aux professionnels de les sensibiliser sur le gaspillage alimentaire.

- Les activités pédagogiques

Les professionnels sollicitent, régulièrement les parents pour rapporter du matériel de récupération. Les professionnels utilisent ces matériaux pour décorer la structure ou proposer des activités ludiques et pédagogiques aux enfants. Au sein de la crèche, nous réutilisons de manière quasi systématique les cartons et bouteilles d'eau pour les réinvestir auprès des enfants lors d'activités ludiques et pédagogiques.

Notre structure dispose d'un jardin pédagogique qui permet aux enfants de garder le contact avec la nature en la rendant accessible. L'objectif est de sensibiliser les enfants à une alimentation équilibrée et à la Nature mais plus spécifiquement à la façon dont une plante, un légume ou un fruit pousse. C'est l'occasion, pour les professionnels de parler de la Nature aux enfants et de développer leurs sens. L'équipe met en place des activités pédagogiques autour de ce jardin, notamment par le biais d'ateliers avec les parents.

Nous organisons également avec les familles des café parents, des ateliers, etc. afin de sensibiliser et d'initier les familles à nos projets.

- Le tri

Nous trions nos déchets selon l'organisation mise en place au sein de notre commune.

- Achat fourniture

Notre prestataire s'engage en faveur de jeux en bois issus de forêts éco-gérées, de jouets fabriqués en matériaux recyclés ou à partir de matières végétales et des jeux fabriqués en France. Environ 22.8% des produits ont au moins un avantage environnemental, et 95% des emballages d'expédition sont recyclables. Concernant la livraison, la crèche a la possibilité de choisir un mode de livraison neutre en carbone.

Dans le cadre de nos besoins bureautique et pédagogique, nous privilégions l'achat de feuilles recyclées.

- Chauffage

Notre structure est équipée de pompe à chaleur pour chauffer la structure. Le principe est de récupérer les calories présentes dans l'air extérieur pour la transformer en air chaud ou froid à l'intérieur. Ce système permet de faire des économies d'énergie significatives. Ses différents composants sont très peu énergivores et permettent un confort thermique en toute saison.

## V. Annexe

### Charte d'accueil du jeune enfant

# Charte nationale d'accueil du jeune enfant

## 10 grands principes pour grandir en toute confiance

- 1 Pour grandir sereinement, **j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation** ou celle de ma famille.
- 2 **J'avance à mon propre rythme** et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. **J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace** pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités.
- 3 Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. **Je me sens bien accueilli quand ma famille est bien accueillie**, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache.
- 4 Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, **j'ai besoin de professionnels qui encouragent avec bienveillance** mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir.
- 5 Je développe ma créativité et **j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles**. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels.
- 6 **Le contact réel avec la nature** est essentiel à mon développement.
- 7 **Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles**, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnels qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité.
- 8 **J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil**.
- 9 Pour que je sois bien traité, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. **Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger** entre collègues comme avec d'autres intervenants.
- 10 **J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées** et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents.



Cette charte établit les principes applicables à l'accueil du jeune enfant, quel que soit le mode d'accueil, en application de l'article L. 214-1-1 du code de l'action sociale et des familles. Elle doit être mise à disposition des parents et déclinée dans les projets d'accueil.